



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue, en présentiel, à 18h00 le mardi 13 décembre 2022.

Étaient présents :

M. Michel Letang	Directeur
Mme Christine Reid	Gestionnaire administratif
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
Mme Julie Parent	Enseignante
Mlle Mahado Djama Farah	Élève
Mlle Mia Lapointe	Élève
Mme Valérie Poulin	Parent
Mme Alexandra Angers	Parent
Mme Caroline Desrochers	Parent
Mme Deguene Diop	Parent
Mme Fatou Ba	Parent (substitut)
Mme Nathalie Tremblay	Parent (substitut)
Mme Lise Poulin	Personnel de soutien
Mme Marilyn Goulet	Personnel professionnel
M. Pascal Imbeault	Représentant de la communauté

Était absent :

M. Frédéric Vairel	Parent
Mme Andrea Podruski	Parent comité EHDA
M. Mohamed Yaguine Dramé	Parent
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
M. Jocelyn Blondin	Représentant de la communauté

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Letang souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par Mme Diop et appuyé par Mme Valérie Poulin d'adopter l'ordre du jour du 13 décembre 2022.

Adoption CÉ 22-23-19

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Message des représentants et des représentantes

2.1 Mot des élèves

Les élèves, Mlle Lapointe et Mlle Djama informent les membres du CÉ que les élèves finissants aimeraient effectuer un voyage aux États-Unis. Ce voyage sera expliqué au point 6.4. De plus, les élèves ont quelques demandes. D'abord, Mlle Lapointe demande à M. Letang s'il serait possible d'ajouter des bancs dans les roulottes considérant le fait qu'il n'y a pas d'endroit où il est possible de s'asseoir dans cette partie de l'école. Également, Mlle Lapointe demande à M. Letang si la salle de bain des gars dans les roulottes sera accessible d'ici la fin de l'année scolaire.

2.2 Mot du membre de la communauté

M. Imbeault informe les membres du CÉ que le 20 décembre, lui et quelques représentants du CÉ ont été invités à une rencontre avec des gens de la ville de Gatineau afin de discuter du développement du terrain de soccer.

2.3 Mot du représentant au comité de parents

Mme Desrochers informe les membres du CÉ que le parent du district a été élu. Lors de la dernière rencontre, les parents ont eu beaucoup de discussions en lien avec le PEI. Est-ce que le programme est accessible à tous ? Par ailleurs, les parents notent que les programmes spéciaux, autres que le PEI, ne sont pas autant promus. Enfin, Mme Desrochers mentionne que plusieurs formations seront disponibles prochainement.

2.4 Mot de la représentante au comité EHDAA

Aucun.

3. Message de la présidente

3.1 Mot de la présidente

Mme Desrochers annonce aux membres du CÉ qu'elle doit malheureusement renoncer à ses responsabilités étant donné que son fils ne fréquente plus l'école secondaire de l'Île. Pour être un membre du CÉ, les parents doivent avoir un enfant à l'école. M. Letang remercie Mme Desrochers pour son implication.

3.2 Élection à la présidence

Adoption

Mme Valérie Poulin, la vice-présidente, accepte de prendre les fonctions de présidence en mars prochain.

Il est proposé par M. Lavoie Morin et appuyé par Mme Parent que Mme Valérie Poulin soit la présidente du CÉ.

Adoption CÉ 22-23-20

3.3 Élection au poste de vice-présidence

Adoption

Le poste de la vice-présidence doit être occupé par un parent. Son rôle est de remplacer la présidente lorsque celle-ci est absente. Lors de la rencontre, aucun parent n'a accepté ce poste. Un suivi sera fait en mars.

3.4 Ajout d'un membre parent

Information

Mme Tremblay, qui est le premier parent substitut, prendra le mandat de Mme Desrochers d'une durée de deux ans. Ainsi, Mme Ba, devient le 1^{er} parent substitut.

Considérant le fait que Mme Desrochers faisait partie du comité de parents, le CÉ doit maintenant désigner un membre qui siègera à ce comité. Les rencontres sont mensuelles et se font généralement à la fin de chaque mois. Mme Desrochers précise qu'il est intéressant de participer à ce comité étant donné que chaque école donne sa perspective. M. Vairel accepte de siéger au comité de parents.

3.5 Budget du CÉ

Information

M. Letang rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci doit être utilisée d'ici la fin de l'année scolaire. Si les sous ne sont pas dépensés, le montant d'argent sera retourné au CSSPO. Le budget peut être utilisé pour des formations, pour des photocopies, pour payer les coûts de gardiennage, pour payer un goûter lors d'une séance et pour reconnaître des gestes dans la communauté.

4. Mot du directeur

4.1 Mot du directeur

M. Letang informe les membres du CÉ qu'une rencontre avec des représentants de la ville aura lieu le 20 décembre prochain afin de discuter du terrain de soccer. Une demande de rencontre avait été faite en novembre et le retour de la ville fut très rapide. Lors de cette rencontre, des fonctionnaires de la ville de Gatineau, des conseillers municipaux de la ville, le directeur et M. Lacasse du CSSPO seront présents. Plusieurs partenaires semblent intéressés de se joindre au projet. Présentement, l'idée d'avoir un dôme ne serait pas écartée. Avoir une telle infrastructure permettrait d'utiliser le terrain 12 mois par année. C'est la première fois, en Outaouais, qu'on observe que le monde municipal et le monde scolaire pourraient conclure une telle entente. Les besoins seront analysés et les gens qui pourront utiliser le terrain seront les élèves et les membres de la communauté.

M. Letang mentionne que l'école a reçu 259 demandes d'inscription pour le PEI. Toutefois, seulement 112 élèves seront acceptés puisqu'à notre école, il y a 4 groupes de 28 élèves en première secondaire. Comme mentionné précédemment, l'analyse des dossiers se fait par une firme montréalaise. Les parents auront jusqu'au 10 janvier pour confirmer l'admission de leur enfant pour l'année scolaire 2023-2024.

Le 23 décembre sera la dernière journée d'école avant les vacances des fêtes. Les cours sont maintenus en avant-midi. En après-midi, un spectacle de Noël sera présenté aux élèves de l'école. Ainsi, les cours sont suspendus en PM. Il n'y aura pas de prise de présences. Les parents deviennent responsables de leurs enfants. Si des parents désirent venir chercher leurs enfants à 14h00, lors de la fin du spectacle, ils pourront le faire. Les autobus de la STO quitteront l'école à 15h17 pour ceux qui désirent prendre l'autobus. M. Letang précise que le 9 janvier est une journée pédagogique. Les cours reprennent le 10 janvier.

M. Letang informe les membres du CÉ que le projet éducatif de l'école doit être révisé. Ce document est bon pour une durée de 3 ans. Un comité a été formé à l'école. Un représentant viendra en mars prochain, lors de la prochaine réunion, présenter le déroulement du projet. Des sondages seront envoyés aux parents, aux élèves et au personnel de l'école afin de connaître les enjeux dans l'école. Par les résultats de ceux-ci, le comité de pilotage pourra réviser la vision, les valeurs et les objectifs de l'école.

Le 20 février prochain aura lieu l'activité Fest'Île qui est une journée d'activités. Quatre activités sont proposées aux élèves : Lac Beauchamp, Activités à l'école, Sortie Cinéma/Quilles et Ski à la montagne Edelweiss. La seule activité qui est gratuite est celle à l'école. Un dîner pizza sera également servi aux élèves qui resteront à l'école. Un membre du CÉ note que le 20 février est également la date de la journée de la famille en Ontario. Les sites seront probablement plus occupés qu'à une autre date. Il est proposé de changer la date de l'activité l'an prochain.

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2022 **Adoption**

Il est proposé par Mme Parent et appuyé par Mme Lise Poulin d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2022.

Adoption CÉ 22-23-21

5.2 Suivi du procès-verbal

Lors de la dernière rencontre, Mme Angers avait mentionné qu'un film « Je vous salue Salope » serait un film qui pourrait être visionné par les élèves de l'école. Une problématique au niveau de la misogynie semble se développer dans l'école. Les élèves ont besoin d'être sensibilisés et d'être responsabilisés. Mme Angers informe M. Letang que le film pourrait être projeté à l'agora. Le coût serait de 400\$. Si le film désire être visionné dans une classe, le coût serait de 325\$/classe.

Mme Valérie Poulin informe les membres du CÉ que l'organisation CALAS offre plusieurs ateliers qui pourraient être donnés aux élèves qui sont en secondaire 2 et 3. Les formations traitent de la misogynie. Par ailleurs, cet organisme offre également aux parents des formations sur le civisme numérique. Toutefois, il y a peu de participation.

6. Dossiers

6.1 Grille matières 2023-2024

Approbation

Il est proposé par Mme Lise Poulin et appuyé par Mme Lessard d'approuver la grille-matières 2023-2024.

Adoption CÉ 22-23-22

6.2 Mesures protégées 2023-2023

Information

Mme Reid présente le document « Mesures protégées 2022-2023 » aux membres du CÉ. Chaque année, l'école secondaire de l'Île reçoit des subventions. Ce document présente les montants alloués cette année.

6.3 Achat appareils électroménagers

Approbation

Mme Reid présente le tableau comparatif. L'école devait aller en appel d'offre puisque le montant excédait le 5 000\$.

Il est proposé par Mme Valérie Poulin et appuyé par Mme Parent d'approuver l'achat des appareils électroménagers.

Adoption CÉ 22-23-23

6.4 Voyages

Approbation

M. Letang présente les 5 voyages qui ont été soumis.

Il est proposé par Mme Tremblay et appuyé par Mme Lise Poulin d'approuver les voyages.

Adoption CÉ 22-23-24

6.5 Camp de jour des Vikings été 2023

Information

Il y a environ 6 ans, le camp de jour des Vikings a été créé. Ce qui distingue ce camp de jour des autres de la région est qu'il permet à nos élèves d'y travailler. Ainsi, il s'agit d'une initiation au travail. Au départ, il y eu entre 40 et 50 enfants qui ont participé au camp de vacances des Vikings. Or, à un moment donné, il y a eu 850 inscriptions au camp. Depuis deux ans, un partenariat avec SportMax a été fait. L'entente était d'embaucher principalement nos élèves et d'assurer la supervision du camp de jour. Or, l'an passé, il y a eu moins de participation des jeunes. Est-ce que cette diminution est en lien avec la pandémie ? L'école se questionne. Est-ce qu'elle continue à s'investir dans ce domaine? Présentement, l'école fournit les locaux et différents équipements. SportMax achète aussi de l'équipement et s'occupe de l'administration et de la paie. Il s'agit d'une compagnie avec beaucoup d'expérience et c'est un chef de file dans les camps de vacances au Québec. La qualité des programmes offerte est très grande. Les moniteurs peuvent monter les échelons de la compagnie rapidement et des formations sont offertes à ceux qui le désirent. Le contrat vient à échéance à la fin de l'été 2023.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Autres questions

Aucune.

9. Levée de l'assemblée

Adoption

Il est proposé par Mme Valérie Poulin et appuyé par Mme Lise Poulin de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 22-23-25